Avis aux Retardataires.

Nous prions ceux de nos abonnés, dont la 1ère année de souscription à notre journal est expirée le 18 Déc. dernier, de vouloir bien nous faire parvenir au plutôt ce qu'ils nous doivent, Nous leur conseillerons en même temps de nous payer d'avance le montant pour l'année qui vient de commencer, formant pour les deux années $5 ; ils éviterons par ce moyen double dépense pour frais de postage, et se conformeront tout à la fois, à nos conditions.

A NOS AGENTS

☞ Nons allons expédier à nos agents une liste des comptes dûs pour abonnement, impressions, annonces etc. dans leurs paroises respectives. Nous prions nos abonnés, en conséquence de vouloir bien payer à la première demande.

RACINES BULBEUSES,

de l'établissement de H. Lange et Fils,

HARLEM, HOLLANDE.

CONSISTANT en Hyacinthes, Tulipes, Safran, Narcisses, etc.,

A VENDRE A TRES BAS PRIX, par

J. MUSSON.

Québec, 20 décembre, 1848.

Le Dr. CARRIER,

Gradué de l'université d'Edimbourg,

A établi sa résidence dans une maison de M. H. GOWEN, dans la côte de la canoterie près de la porte, où on pourra aussi en tout temps le consulter sur les différentes branches de sa profession.

Québec, 22 décembre 1848.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

No. 2, RUE LA FABRIQUE

vis-a-vis le Magasin de M. Boisseau,

Près du Marché de la Haute-Ville,

QUÉBEC.

BONS DES INCENDIES DE QUEBEC.

Bureau du receveur general,

Montréal, 16 octobre 1848.

LES posseseurs des BONS DES INCENDIES DE QUEBEC sont par le présent notifiés que les six mois d'intérêt respectif sur ces bons deviennent dus le 20 Octobre courant et le premier décembre prochain, et qu'ils seront payables soit à la banque de l'Amérique Britannique du Nord à Québec, (pendant les deux mois a compter de chacune des dates susdites), soit à ce Bureau comme il conviendra aux porteurs de ces bons.

L. M. VIGER,
Receveur Général.

ACADÉMIE

de Berthier.

DISTRICT DE MONTRÉAL.

CETTE Institution est maintenant ouverte aux Elèves, sous des Clercs de St. Viateur. On y enseignera sur un plan très-méthodique les matières suivantes :

La doctrine chrétienne, la lecture française, anglaise, l'arithmétique, les éléments et la synte x[illegible] es deux langues, l'histoire sainte et l'histoire p[illegible]ane (celle-ci renferme l'histoire du Canada), l'[illegible]istoire de France, l'histoire d'Angleterre, etc., l[illegible]éographiques, la géométrie, la trigonométrie l[illegible]gèbre, le dessin linéaire, la tenue des livres l[illegible]out dans les deux langues.

L'exiguité du local ne permet pas, pour cette [illegible]nnée, d'enseigner plus de b anches d'intruction, mais l'an prochain l'établissement sera sur le même pied que les colléges de cette province.

CONDITIONS :

Logement et enseignement 5s. par mois, car tous les élèves étrangers à la paroisse, coucheront à l'Académie.

Enseignement 2s. 6d.

N. B. Cet établissement est sous la surveillance et le patronage du rév. Messire Gagnon, archiprêtre et curé de la dite paroisse.

Berthier, 8 novembre 1848.

JOSEPH LIONAIS.

LUTHIER.

Rue St. Dominique, vis-à-vis chez Mr. Frs. Vallée, St. Roch.

A L'HONNEUR d'informer le public qu'il a ouvert une boutique à l'endroit ci-dessus et qu'il est prêt à accepter toutes sortes d'ouvrages dans son art. Il se charge de la confection et de la réparation des instruments de musique de la manière la plus élégante et aux conditions les plus

---

ALEXANDRE LANCOGNARD DIT SANTERRE, quitta la Rivière-Ouelle, il y a près de 20 ans. S'il est mort, ses héritiers, le justifiant, u rontdes renseignemens intéressans du soussigné, a la Rivière-Ouelle.

C. H. TETU.

20 septembre 1848.

Parapluis Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANCAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Balais Français de Chiendent, pour tapis.

Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE comprenant l'assortiment le plus splendide qui ai' été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

Hardes faites, &c.

Rue *Sous-le-fort* Basse-Ville, } **P. V. BOUCHARD,** QUÉBEC. { Rue *sous-le-fort* Basse-Ville,

OFFRE en vente à ses magasins, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, un assortiment complet de **HARDES FAITES,** telle que Blouses, Culottes, Vestes, Chemises, Caleçons, etc., etc., une quantité de Valises et de Porte-Manteaux, etc.

—AVEC—

Un assortiment varié de draps fins et superfins pour redingottes et pour manteaux, casimires, patrons de vestes, casques, casquettes en pelleteries, gants, mitaines, etc.

—AUSSI.—

600 paires de souliers d'orignal unis et brodés.
000 Meules de Caraquette, etc.

Le tout à vendre à bas prix pour de l'argent comptant,

Québec, 29 novembre 1848.

Mr. G. R. Browne, Architecte, surveillant et mesureur, prend cette occasion d'annoncer aux citoyens de Québec qu'il est de retour en cette ville, et qu'il est entré en société avec J. P. M. LECOURT, écr., architect et ingénieur civil, Les afiaires seront de ce jour conduites sous le nom de

Brown et Lecourt,

ARCHITECTES & INGENIEURS CIVILS,
&c., &c., &c.

dans les bureaux présentement occupés par M. Lecourt, No. **29,** Rue Buade, vis-à-vis le bureau de Poste.

B. & L. sont maintenant prêts à exécuter des PLANS pour édifices publics et particuliers, dans le goût le plus moderne, et fournissent des spécifications, des estimations détaillées, et surveillent aussi la construction à des prix modérés.

Ornements de paysage et de jardins de toutes sortes.

On mesure les ouvrages de toutes descriptions.

☞ Mr. Brown à l'honneur d'informer que depuis son absence de cette ville, il a été l'architecte de divers édifices publics en Canada, parmi lesquels sont :

La Banque de la Cité,
Halle des Odd Fellow,
Presbytère Unitairien,
Théâtre Olympique, Montréal.
Eglise presbytérienne Ecossaise,
Chapelle presbytérienne, Lachine,
Théâtre Royal, Toronto,

outre de nombreux édifices de particuliers dans le Haut et Bas-Canada.

Québec, 13 décembre 1848.

ARCHITECTURE

P. F. Trépannir Architecte et Ingénieur civil, informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a établi son bureau au

No. 35, Rue Ste. Anne,

et qu'il est prêt à recevoir tous les ouvrages qu'on voudra bien lui confier dans les différentes branches de l'architecture civile, militaire, navale et hydraulique.

Aussi surveille la construction des bâtisses à des conditions raisonnables.

Haute-Ville de Québec, 6 novembre, 1848. }

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, { Haute-Ville de Québec. Rue St. Josepb

Québec, 12 juin, 1848.

A VENDRE.

700 QUARTS de FLEUR examinée supérieure, Port Hope Mill Brand.

W. Hamilton.

AVIS.

MOUNT EAGLE TRIPOLI.

A vendre par le Soussigné :

L'ARTICL ci-dessus pour nettoyer le cuivre, l'argent, le métal britannique, le verre et autres articles ; il enlève rapidement les taches et les souillures, et reproduit le lustre magnifique et durable du métal neuf.

—AUSSI.—

50 boîtes de ferblanc I. C. charcoal.
50 do tôle.

James Forster,

Rue St. Jean en face du général Wolfe.

Québec 18 oct. 1848.

BUREAU DU PRET AUX INCENDIES.

Chambre d'Assemblée, 14 *Nov.* 1848.

AVIS est par le présent donné qu'une année d'intérêt à raison de quatre par cent sur les débentures du Gouvernement livrés aux Incendiés, le 1er Décembre 1847, écherra le 1er Décembre prochain.

Les intéressés sont requis de déposer le montant de l'intérêt qui sera alors dû, au crédit du Receveur Général, soit dans la Banque de Montréal, soit dans la Banque Britannique en cette Ville, sur quoi le Caissier ou compteur de la Banque leur livrera un certificat en double; l'un de ces certificats devra être présenté au soussigné et les parties retiendront l'autre jusqu'à ce que leurs reçus respectifs aient été transmis à ce Bureau par le Receveur Général.

FELIX GLACKEMEYER.

BAZAR.

De la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.

LE PUBLIC est respectueusement informé qu'il se tiendra un BAZAR de cette société dans le courant de l'HIVER PROCHAIN, dont le produit sera employé au soutien des orphelins de cette société.

Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux dames ci-dessous mentionnées.

Mesdames,

MASSUE
" PAINCHAUD
" WOOLSEY,

Madame Van Felson tiendra la table de rafraîchissement.

Par ordre du comité,
SUSANNE VAN FELSON,
Secrétaire.

Québec, 27 septembre, 1848.

ETABLISSEMENT CANADIEN.

ALEX. LAFRANCE.

RELIEUR,

RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE,

QUEBEC.

PREND la liberté d'offrir ses meilleures remerciments aux Messieurs du Clergé et au Public en général, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu d'eux comme RELIEUR et les informes qu'il continue d'exercer l'art du Relieur dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Viller, Haute-Ville de Québec, rue St. Jean vis-à-vis du magasin de M. Moodie. Tous les ordres dont on voudra l'honorer, laissés chez lui ou au magasin de MM. J. O. CREMAZIE, seront exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés.

Québec, 14 Aout 1848.

EXTRAIT COMPOSÉ DE

SALSEPAREILLE.

DU DOCTEUR TOWNSEND.

Cet extrait est mis en bouteilles d'une pinte ;— il est à six fois meilleur marché, plus agréable et garanti supérieur à tout autre vendu jusqu'à présent. Il guérit les maladies sans faire vomir, sans purger, affaiblir ni déranger le patient et il est particulièrement favorable comme

MÉDECINE DE L'AUTOMNE ET DE L'HIVER.

La grande beauté et la supériorité de cette Salsepareille sur tous les autres remédes est que tout en extirpant la maladie il donne de la vigueur au corps.

SOIN DE LA CONSOMPTION

DONNER DES FORCES ET PURGER,

LA CONSOMPTION PEUT SE GUERIR.

La Bronchite, Consomption, la maladie du Foie, le Rhume, la Toux, les Catarrhes, l'Asthme, le Crachement de Sang, le mal de Poitrine, le Sang qui se porte à la tête, les Sueurs Froides, une Expectoration difficile ou trop abondante, les douleurs de Coté, etc, ont été guéries et peuvent se guérir

Il n'y a jamais eu un remède qui réussisse aussi bien dans les cas désespérés de consomption que

---

CRACHEMENT DE SANG.

Lisez ce qui suit et dites que la Consomption est incurable si vous le pouvez :—

New-York, 23 avril 1847.

Dr Townsend .—Je crois vraiment que votre Salsepareille m'a sauvé la vie, par l'intercession de la providence. J'avais eu depuis plusieurs années un rhume très grave qui empirait de plus en plus. A la fin je crachais et je transpirais la nuit, je m'affaiblissais, je maigrissais enfin je croyais mourir bientôt. Je n'ai employé votre Salsepareille que bien peu de temps et j'ai déjà éprouvé un mieux sensible et surprenant. Je puis maintenant marcher et faire le tour de la ville. Le crachement de sang acessé et la toux m'a quitté. Vous pouvez imaginer combien je vous suis reconnoissant de ces résultats. Votre obéissant serviteurs.

WM. RUSSELL,
65 rue Catherine.

EXTINCTION DE VOIX.

Le certificat ci-annexé raconte l'histoire simple mais vraie de grande souffrance et de leur soulagement. Il y a des milliers de cas semblables dans cette ville et a Brooklyn et cependant des milliers de parents laissent leurs enfants périr, de peur de se laisser tromper ou pour épargner quelques chelins.

Brooklyn, 13 septembre 1847.

Dr. Townsend :—J'ai le plaisir de dire que pour l'avantage de ceux que cela peut concerner que ma fille âgée de deux ans et demie était affligée de faiblesse et de la perte de la voix. Notre médecine ordinaire la considérait comme incurable : mais heureusement qu'un ami me recommanda d'essayer votre Salsepareille, avant d'en avoir pris une bouteille, elle recouvra sa voix, recommença à marcher seule au grand étonnement de tous ceux qui la connaissaient. Elle est parfaitement rétablie et en meilleure santé que durant les 18 derniers mois.

JOSEPH TAYLOR.
128 rue York Brooklyn.

DEUX ENFANTS GUERIS.

Nous n'avons pas entendu parler d'une famille qui ait fait usage de la Salsepareille du Dr. Townsend et dont les enfants soient morts, tandis que durant l'été dernier même ceux qui n'étaient pas malade, mouraient. Le certificat suivant fait foi de ses grandes vertu curatives.

Dr. Townsend :—Cher monsieur, deux de mes enfants ont été guéris de la dyssenterie et de la maladie de l'été par l'usage de votre Salsepareille. L'un était âgé de 15 mois et l'autre de 3 ans. Ils étaient faibles et les docteurs en désespéraient Quand le médecin nous apprit que nous allions perdre nos enfants je résolus d'asayer votre Salsepareille si renommée mais à laquelle j'avais peu de confiance vu qu'on annonce tant de mauvaises drogues ; mais nous sommes bien reconnaissants envers ceux qui en ont conseillé l'usage car je suis persuadé que c'est à ce remède que nous devons la vie de nos deux enfants. J'écris ceci pour engager les autres à s'en servir.

Votre etc.
JOHN WILSON, Jr
Avenue Myrtle, Brooklyn, 15 sept. 1847

ASYLE DES ALIENES.

James Cummings Ecr. l'un des artisans à l'asile, Blackwells Island, est celui dont il est question la lettre suivante :

RHUMATISME.

Voici une guérison entre les quatre mille et au delà que la Salsepareille de Townsend a opérées : Elle guérit les cas de maladies chroniques les plus envétérées :—

Blackwells Island, 14 Sept. 1847.

Dr. Townsend :—Cher monsieur, J'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme ; je ne pus ni manger ni dornir ni travailler pendant un temps considérable, j'éprouvais les plus affreuses souffrances et mes membres étaient enflés, j'ai employé quatre bouteilles, de votre Salsepareille et et elles m'ont fait pour plus de mille piastres de bien. Je suis beaucoup mieux. Et même je suis entierement guéri. Vous pouvez faire usage de la présente dans l'intérêt des affligés.

Votre etc.
JAMES CUMMINGS.

AUX DAMES.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage ce cruelles souffrances, leur donne un beau teint et leur rend l'esprit gai et dépot. Madame Parker nous a transmis la lettre suivante :—

South Brooklyn. 17 Août 1847.

Dr. Townsend :—Cher monsieur ; ma femme a souffert d'une manière si cruelle de la Dyspepsie et d'un dérangement général de système que nous pensions qu'elle allait mourir. Les médecins ne pouvaient combattre la maladie et elle serait morte sans aucun doute si je ne lui avais fait prendre de votre Salsepreeille. Elle lui a certainement sauvée la vie. Elle est presque guérie et retrouve rapidement les forces et la santé. Elle en continue l'usage.

Votre etc.
ELIZA ABRAHAM.

INCAPABLE DE MARCHER

On ne peut mettre en doute que la Salsepareille du Dr. Townsend soit le meilleur remede pour les maladies des femmes. Des milliers de personnes faibles et débiles ont été ramenés à la santé et guéries de ces maladies auxquelles les dames sont sujettes.

New-York, 23 Septembre 1847.

DR. TOWSEND :—Cher monsieur : ma femme était malade depuis un an des diverses maladies auxquelles les femmes sont exposées ; elle était si faible et si souffrante qu'à la fin elle ne pouvait plus marcher ; elle était débile comme un enfant lorsqu'elle commença à faire usage de votre Salsepareilles et immédiatement ses forces revinrent ses douleurs l'abandonnèrent et après en avoir pris quelques bouteilles elle guérit complètement. Comme cette guérison est singuliere j'ai pensé

LE Soussigné a établi temporairement son Bureau, dans le haut de la maison occupée par MM. J. & O. CREMAZIE, rue la Fabrique No. 12.

J. CREMAZIE,
AVOCAT.

Québec, 6 Septembre 1848.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N°. 14, Haute-Ville.

Québec, 26 mai 1848.

G. Fassio, ARTISTE Italien.

Rue Couillard, Haute-Ville, Vis-à-vis chez M. Benjamin. }

Québec, 6 octobre, 1848.

GEORGE BIGAOUETTE, Meublier-Ebeniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

MELANGES RELIGIEUX.

Ce Journal paraît deux fois par semaine, les Mardis et vendredis ; il est Religieux, Politique, Commercial et Littéraire. Il publie aussi les annonces. Prix : $4 par année.

☞On s'abonne à Québec, chez Messire D. Martineau, au vicariat de Québec.

Montréal, 15 nov. 1848.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

APPEL AUX ARTISANS

et

AUX OUVRIERS.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique tant, l'Institut compte déjà près de 300 membres et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissances utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

par ordre,
J. B. A. CHARTIER,
Secrétaire-Archiviste,
de l'Inst. Canadien.

Salle de l'Institut, 11 février, 1848. }

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

J. D. FERGUSON.

HORLOGER ET BIJOUTIER, etc

No. 9, Rue Lamontagne.

QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié de montres anglaises et françaises, à levier, à *patente*, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus COMPTANT à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquérir une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.

Québec 21 Juin 1848.

Conditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et ne coûte que **Douze Chelins et demi** par année, (outre les frais de poste.) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition) l'abonnement sera de **15s.** payable à la fin de chaque semestre

☞AVANTAGEUX.—Les MM. du clergé ou autres personnes qui nous procureront à l'avenir quatre souscripteurs, payant d'avance le semestre ($5) ou l'année, recevront le journal *gratis* pendant une année.

☞ Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port,) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille